

AVIS DE PROLONGATION D'ENQUETE PUBLIQUE

SUR LE PROJET DE REVISION GENERALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME

→ Par arrêté n°106/2023 du 12/07/2023, Monsieur le Maire a prescrit l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de révision générale du Plan Local d'Urbanisme d'Epinay-sous-Sénart.

Cette enquête publique unique se déroule sur 31 jours consécutifs : **Du lundi 28 août 2023 à 8h30 au jeudi 28 septembre 2023 à 17h30**

→ Considérant que le commissaire enquêteur n'a pas pu assurer la permanence du samedi 9 septembre 2023 de 9h15 à 11h45 pour des raisons de santé, il a été décidé, sur demande du commissaire enquêteur en date du 17 septembre 2023, **de prolonger l'enquête publique de 2 jours soit jusqu'au samedi 30 septembre 2023 à 11h45**

→ **Le dossier d'enquête publique concernant la révision générale du Plan Local d'Urbanisme d'Epinay-sous-Sénart reste inchangé**

→ Le dossier d'enquête publique, composé des pièces et éléments requis, pourra être consulté pendant toute la durée de l'enquête :

- Sous format papier, en Mairie d'Epinay-sous-Sénart (8 Rue Sainte Geneviève 91860 Epinay-sous-Sénart) aux jours et horaires habituels d'ouverture au public de la mairie : les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h30, les mercredi de 8h30 à 11h45 et ainsi que les samedi de 8h30 à 11h45,
- Sous format numérique, sur le site de la ville d'Epinay-sous-Sénart accessible en suivant le lien suivant : <https://www.ville-epinay-senart.fr/le-plan-local-durbanisme-plu/>

→ Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra consigner ses observations et propositions, ou les adresser au commissaire enquêteur :

- Par courrier, au siège de l'enquête publique, à l'adresse : Monsieur le Commissaire Enquêteur – Projet de révision générale du PLU d'Epinay-sous-Sénart – Mairie d'Epinay-sous-Sénart, 8 Rue Sainte Geneviève, 91860 Epinay-sous-Sénart, avec la mention « NE PAS OUVRIR »
- Sur le registre en version papier tenu en Mairie d'Epinay-sous-Sénart (8 Rue Sainte Geneviève, 91860 Epinay-sous-Sénart) aux jours et heures habituels d'ouverture au public,
- Par voie électronique à l'adresse suivante : enquete-publique-plu@ville-epinay-senart.fr

→ Les observations et propositions du public transmises par voie postale, seront annexées au registre d'enquête consultable à la Mairie d'Epinay-sous-Sénart. Celles transmises par voie électronique seront consultables sur le registre dématérialisé sur le site internet de la commune d'Epinay-sous-Sénart, à l'adresse suivante <https://www.ville-epinay-senart.fr/le-plan-local-durbanisme-plu/>

→ **Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en Mairie d'Epinay-sous-Sénart (8 Rue Sainte Geneviève, 91860 Epinay-sous-Sénart) pour une permanence supplémentaire le samedi 30 septembre 2023 de 9h15 à 11h45**

→ A l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique :

- Au service urbanisme d'Epinay-sous-Sénart (8 Rue Jean Jaurès, 91860 Epinay-sous-Sénart) aux jours et heures d'ouverture au public,
- Sur le site internet de la ville d'Epinay-sous-Sénart, sur le lien suivant : <https://www.ville-epinay-senart.fr/le-plan-local-durbanisme-plu/>

Le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme d'Epinay-sous-Sénart peut être éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier, des observations du public, du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur et sera soumis pour approbation au Conseil Municipal d'Epinay-sous-Sénart